**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 138 (1993)

**Heft:** 10

**Rubrik:** Revue des revues

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ERSCHLOSSEN EMDDOK
MF /

## Revue des revues

Par Vicky Graf

## Défense nationale Janvier 1993

Par son article «Une Réflexion nouvelle sur la politique de défense», Paul-Marie de La Gorce aimerait contribuer à la clarification des problèmes et faciliter ainsi la prise de décisions politiques.

L'effondrement du bloc de l'Est, constate-t-il, a semé, chez les Occidentaux, espoir et doute, assurance et craintes nouvelles. Avant cet événement, la Politique de défense de l'Occident était claire : les «Rouges» étaient l'ennemi. Le choix stratégique s'était porté sur la dissuasion, alors même que l'on restait confronté à des guerres classiques (guerres d'Indochine, d'Algérie, du Vietnam, des Six-Jours, etc.). Ces dernières, après avoir apporté confusion, contradictions et divergences, avaient provoqué des réadaptations stratégiques qui s'articulaient autour de l'arme atomique.

## Quelles évolutions pour l'armement nucléaire?

La stratégie nucléaire demeure toujours au cœur de la politique de défense; les puissances nucléaires entendent conserver leur armement atomique. D'autres souhaitent en acquérir. Les accords internationaux n'ont pas fait disparaître l'armement nucléaire et celui-ci, malgré sa réduction, demeure dissuasif.

Il est significatif que les dirigeants actuels de la Russie renoncent à l'un des thèmes récurrents du discours de leurs prédécesseurs et ne parlent plus d'une éventuelle renonciation générale aux armements nucléaires. «Ouvertement ou non, on en est venu partout à reconnaître comme intangible et irremplaçable le caractère stabilisateur, et somme toute pacifique, de la dissuasion nucléaire définie dans son sens le plus simple et le plus clair, c'est-à-dire par sa capacité d'infliger à un agresseur des destructions inacceptables pour lui».



«Les bouleversements que le monde a connus depuis cinquante ou soixante ans montrent suffisamment que les menaces ne peuvent être décrites longtemps à l'avance ni pour toujours, et c'est l'un des plus grands mérites des armes nucléaire stratégiques que de dissuader les agresseurs éventuels de leurs entreprises, quels qu'ils soient et où qu'ils se trouvent, dès lors que les moyens de la dissuasion nucléaire sont disponibles en quantité suffisante, à temps et en permanence».

Quant aux décisions concernant l'élimination partielle des armes nucléaires tactiques, il ne s'agit peut-être que d'un abandon momentané des perspectives d'emploi de ces armes: les U.S.A. ont tenu à conserver même en Europe, la composante air-sol de leur armement nucléaire tactique, parce que les armes nucléaires de grande précision, «c'est-à-dire à capacité antiforces, pourraient servir à d'autres formes de dissuasion que celle qu'on envisage pour les armes nucléaires stratégiques, au sens traditionnel qu'on leur donne».

Ainsi, dans la perspective du problème très complexe de la dissuasion des agressions limitées, «la prudence et le souci d'une efficacité la plus grande possible devraient conduire les puissances nucléaires à conserver, à rechercher et à développer des armes nucléaires de grande précision, à moyenne ou à longue portée, capables de dissuader de toute agression limitée par des destructions circonscrites, mais politiquement et stratégiquement significatives».

### Les orientations des forces conventionnelles

Pour Paul-Marie de La Gorce, «il était à prévoir que la fin de la guerre froide, la dislocation du camp de l'Est et la disparition de l'Union Soviétique entraîneraient la remise en cause des grands corps de bataille». Aussi rien ne devenait-il plus nécessaire que de réfléchir «au sens qu'il faut donner à l'effort à consentir pour les forces conventionnelles... La réponse, du reste ne sera pas nécessairement la même pour tous les Etats».

«Les Etats-Unis, voulant préserver leur statut de superpuissance unique, conserveront les moyens d'une intervention militaire massive, afin de peser sur des crises éventuelles et de les régler conformément à leurs intérêts. C'est peut-être le sens qu'il faut donner, en dernière analyse, à la guerre du Golfe (...)» La Russie, elle aussi, organisera certainement ses forces conventionnelles en fonction des données qui lui sont propres : crises intérieures, problèmes de frontières, montée en puissance du Japon et de la Chine, etc. Toutefois, sa politique de défense risque d'être encore longtemps limitée par la crise économique et sociale qu'elle traverse.

Une politique étrangère se doit d'établir une hiérarchie des intérêts nationaux; une politique de défense rationnelle doit définir les menaces qu'elle est susceptible de rencontrer.

# **Vox** N° 9311, 23 mars 1993

Lors d'une allocution à l'Institut Royal Supérieur de Défense, le général Naumann «Generalinspekteur» de l'armée allemande, s'exprimait à propos de la politique de défense allemande à l'approche de l'an 2000.

A la suite de la chute du mur de Berlin, l'armée allemande fut confrontée à toute une série de défis, par exemple, l'intégration des troupes de l'ex-Allemagne de l'Est: «Une armée qui durant plus de quarante ans fut considérée comme armée ennemie devait du jour au lendemain être intégrée dans la Bundeswehr. Ce fut une tâche très délicate pour déceler les personnes qui sous l'ancien système s'étaient rendues coupables de délits politiques et de violations des droits de l'homme. Pourtant, nous voulons donner une chance réelle aux jeunes éléments de l'ancienne armée est-allemande. Après une procédure de sélection, ils reçoivent un entraînement complet. Lors de cette formation, il apparaît que ces

soldats disposent d'un savoir-faire suffisant, mais éprouvent des difficultés à prendre des initiatives.

Pour rendre possible le retrait (qui devrait être effectif en août 1993) des quelque 600 000 soldats soviétiques hors de l'ex-Allemagne de l'Est, l'Allemagne a construit 8000 habitations dans la Communauté des Etats Indépendants pour un coût total de 7,8 milliards de marks.

«Bien que la guerre froide ait dissipé le spectre d'un conflit mondial, nous vivons encore et toujours dans un monde peu sécurisant (...) Les manifestations nationalistes dans le bloc de l'Est peuvent conduire à de réels problèmes (...) La possibilité que certains pays puissent entrer en possession d'armes de destruction massive apparaît comme un danger considérable. Ces risques ont en commun la particur larité d'être imprévisibles (...)»

Dès lors, pour le général Naumann, la politique de défense de l'Allemagne doit également se modifier même si la défense du territoire reste prioritaire et 51 sa participation à l'OTAN demeure l'élément essen tiel de sa politique de défense, «l'Allemagne doil prendre ses responsabilités en regard des conflits internationaux et régionaux». Pour ce faire, elle doll rapidement résoudre ses problèmes internes, et constitutionnels. Dans cette perspective, «l'armée allemande ne peut plus être considérée comme une armée qui ne peut exclusivement réagir qu'en cas d'agression, mais doit être également un instrument de prévention des conflits et de maintien de la paix<sup>1</sup>/<sub>1</sub>. Et pour ce faire, il est convaincu que l'armée alle mande ne peut accomplir ses nouvelles missions uniquement avec des troupes professionnelles: «SI la service militaire obligatoire est supprimé, je crains que l'armée ne bascule vers une fonction qui l'oblige à se charger de «sales petites corvées»; une démor cratie qui se respecte ne peut vivre sans que ses cl toyens ne fassent quelque sacrifice pour elle».

V. G.